

Procès verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Du Jardin De Musique

Samedi 7 février 2009 à 11 heures

Maison des associations - 3/5 rue Louis Ulbach à Courbevoie

Conformément aux statuts l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Le Jardin de Musique » se réunit le samedi 7 février 2008 à 11h à la Maison des Associations Ulbach (3/5 rue Louis Ulbach à Courbevoie).

Il a été établie une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Il comptabilise : 11 membres présents 22 membres représentés

La séance est ouverte à 11h par Monsieur Jean ALECIAN, Président du Jardin de Musique.

Madame Clémence Paradon est nommée Secrétaire de séance.

Le Président indique que l'ensemble des documents a été déposé dans les locaux administratifs du Jardin De Musique et publié sur le site Internet de l'Association le 19 janvier. Des exemplaires sont à la disposition des membres présents. Le compte rendu tient pour acquis la prise de connaissance préalable des ces documents.

Rappel de l'ordre du jour

1. rapport moral et financier de l'année écoulée
2. présentation du programme d'activités pour l'année en cours
3. présentation du budget pour l'année en cours
4. élection du Président et autres nominations au Conseil d'administration
5. questions diverses.

1. Rapport moral et financier de la saison passée

❖ RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Madame Eugénie Alécian fait le point sur la fréquentation de l'école sur les activités pédagogiques et événementielles de l'exercice passé, principalement :

- Le nombre d'élèves prenant des cours de groupes reste constant (près de 220 environ) même si le nombre d'heures de cours hebdomadaires est en baisse en raison de restructurations.

REMARQUES ET DISCUSSIONS ET PROPOSITIONS

- Plus de 200 personnes fréquentent nos locaux chaque semaine (42 Bd de la Paix), ce qui rend provoque une dégradation rapide des locaux.
- D'après le sondage effectué sur notre site il faut noter le succès particulier pour :
- les journées portes ouvertes, les stages en résidence et les récitals (en particulier la fête de fin d'année).
- Les conditions d'accueil (confort, isolation, esthétique) sont en revanche décriées
- Les qualités humaines des professeurs, de l'équipe d'accueil en général, sont mises en avant.
- L'importance des participations bénévoles est soulignée pour leur engagement et leur rôle (tant dans le quotidien que pour l'organisation des événements).

42 Boulevard de la Paix

Lignes fixes : 01 47 68 30 20 ** 01 47 89 11 79

Courriel : contact@jardindemusique.org

Mobile : 06 85 30 85 15

fax : 08 26 42 04 17

Internet : <http://www.jardindemusique.org>

Administration : - code ape : 9499Z ** SIRET- 32612893100361 ** URSSAF 920 80144259004011

Agrément Jeunesse et Sport d'Éducation Populaire : 92JEP DU 10/01/2000

❖ **RAPPORT FINANCIER**

Le Président présente et commente le compte de résultat 2007-2008 et le bilan au 31.08.2008 :

- Le résultat est positif de 3 000 € environ, mais Le Président souligne qu'il faut tenir compte la masse salariale moindre que les années précédentes.
- Les dettes sont toutes apurées en février 2009 (soit 1 mois plus tôt que prévu).

2. Présentation du programme d'activités pour l'année en cours.

Madame Alécian précise certains objectifs :

❖ **EN CE QUI CONCERNE LE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE**

Les objectifs des travaux et initiatives seront :

- Le travail d'équipe et de recherche doit permettre au Jardin De Musique d'affirmer sa différence des autres pédagogies traditionnelles ou dites actives, et notamment sur le plan de l'émulation, renforcée par les pratiques intergénérationnelles du JDM. Renforcer la programmation des stages, récitals et concerts.
- Favoriser la diffusion de notre méthode pédagogique est une priorité qui peut se faire dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis (VAE) pour l'obtention de leur diplôme d'état (type CEFEDM ou DEA). Ils sont déjà expérimentés et en recherche de notre type de structure, à la fois originale et forte de 40 d'expérience.

❖ **EN CE QUI CONCERNE NOTRE INFRASTRUCTURE**

- En fonction des urgences, trouver des fonds pour investir dans des travaux mobiliers et immobiliers indispensables dans nos locaux.
- Optimiser nos modes et moyens de gestion.

REMARQUES ET DISCUSSIONS ET PROPOSITIONS

❖ **EN CE QUI CONCERNE LES LOCAUX**

- L'association reste dans l'attente des anciennes promesses de la mairie de Courbevoie, mais il est urgent d'engager des travaux afin d'optimiser et de sécuriser l'école, d'assurer un meilleur isolement thermique et acoustique et d'améliorer le confort de tous.
- Les murs et plafonds se dégradent, certains radiateurs fuient ; de gros travaux sont donc à prévoir sur les sols et les murs.
- Par ailleurs, les pianos à queue ont besoin d'une intervention lourde. Normalement envisagée tous les 7-8 ans, la dernière sur les pianos à queue (Sauter et Yamaha appartenant à Madame Alécian) date de 15 ans.

❖ **SECRETARIAT ET TRAVAUX DE GESTION**

- Une partie du travail administratif a été externalisée vers un organisme de « secrétariat à distance », dont la saisie sur Excel et leur remise au comptable. Ce service efficace suit les pics d'activités du JDM et le calendrier social.
- Une bénévole intervient régulièrement plusieurs fois par semaine et fournit un gros travail depuis juillet 2008.

REMARQUES ET DISCUSSIONS ET PROPOSITIONS

- La question se pose de l'embauche d'une secrétaire permanente et de ce qu'Eugénie Alécian pourrait lui déléguer. La question reste en suspend et sera discutée lors de réunions d'autant que les membres présents estiment qu'ils peuvent eux-mêmes se charger de bon nombre de tâches administratives, et pour autant qu'en pourra déléguer Madame Alécian.

4 le budget pour 2008 2009

Le Budget 2008-2009, est basé, pour la partie pédagogique, sur le budget de l'exercice précédent et n'appelle aucune remarque.

❖ FINANCEMENT DES TRAVAUX

- En ce qui concerne les restaurations des instruments, elles sont impératives et prévues pour l'été 2009. Leur coût avoisinera 7 500 €, transport inclus.
- Les gros travaux mobiliers sont estimés à 10 000 € pour les plus urgents (entrée et parois), en sus de ceux qui concernent la partie immobilière du local, propriété de la mairie de Courbevoie, et à laquelle nous allons demander d'effectuer ces travaux lors des prochaines demandes de subventions (mars 2008).

REMARQUES ET DISCUSSIONS ET PROPOSITIONS

- Des groupes de travail devraient être constitués pour explorer et suivre et obtenir toutes sources de financements.
- Des appels d'offres vont être lancés pour les parties mobilières, telles que les réparations des instruments ou les isolations des parois entre les salles.
- Des demandes de subventions seront réalisées auprès du Conseil général, d'organismes privés et de l'Europe. Les bénévoles et donateurs privés seront également sollicités.
- Si nos ressources propres, assorties des subventions ne suffisent pas, il faudra réduire les interventions à notre capacité de trésorerie, éventuellement assortie d'un emprunt bancaire, sous réserve que celui-ci ne grève pas le budget pédagogique. Toutes dépenses importantes seront soumises au Conseil d'administration.

4. Élection du nouveau Président et autres nominations

Jean Alécian expose les raisons qui le conduisent à démissionner du poste de Président du JDM qu'il occupait depuis l'année 2000.

- L'assemblée propose de nommer Monsieur Jean Alécian, lequel est membre fondateur de l'association, au poste de Président d'honneur conformément aux nouveaux statuts de l'Association.
- Jocelyne Flamant-Dovillez, membre fondateur du JDM, ancienne élève d'Aïda Alécian, s'est portée candidate au poste de Présidente de l'Association.
Elle est actuellement Directrice du conservatoire municipal de Choisy le Roi, ainsi que Présidente de l'Union des Conservatoires du Val-de-Marne. C'est également une claveciniste réputée.
- Au poste de Vice Présidente, devenu vacant par abandon, il a été proposé de nommer Madame Marie José Rigaud qui quitterait son poste de vice-secrétaire
- A ce poste devenant vacant il a été proposé de nommer Madame Clémence Paradon

Le vice-trésorier démissionne pour raisons personnelles. Aucune candidature de remplacement n'est proposée.

Suite à ces modifications, la composition du Bureau serait désormais la suivante :

- Présidente : Jocelyne Flamant-Dovillez
- Vice-présidente : Marie-José Rigaud
- Secrétaire : Hélène Harbonnier
- Vice-secrétaire : Clémence Paradon
- Trésorier : Jacques Rigaud

5. Questions diverses.

- Il serait souhaitable que Madame Eugénie Alécian établisse une liste et un calendrier de tâches à répartir entre les groupes et équipes de travail.
- Les projets soumis dans les projets de l'année en cours (alarmes, installations vidéo, refonte du site Internet, etc.) n'appellent aucun commentaire.
- Monsieur Jean Alécian suivra les projets entamés sous sa Présidence.

Aucun autre sujet n'étant abordé, il est procédé au vote des résolutions

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et d'activités pour l'exercice 2007-2008

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le programme d'activités pour la saison 2008-2009.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport financier qui lui a été présenté et donne quitus de sa gestion au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Après présentation du budget de l'exercice 2008 - 2009, l'assemblée générale approuve ledit budget.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Monsieur Jean ALECIAN est nommé membre d'Honneur de l'association

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Sont élus à l'unanimité :

Présidente : Jocelyne Flamant-Dovillez.

Vice Présidente : Madame Marie José Rigaud

Vice Secrétaire : Madame Clémence Paradon

Trésorier : Monsieur Jacques Rigaud

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée donne pouvoir au porteur de la présente pour effectuer les formalités d'enregistrement et de dépôt des nouveaux statuts auprès des services habilités.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le Président de séance
Jean Alécian

La Secrétaire de séance
Clémence Paradon